



RPI FAYMOREAU PUY DE SERRE
Inscription Services Péri-scolaires – Rentrée 2026/2027



Inscription obligatoire à retourner impérativement avant le **23/06/26** au à l'accueil mairie ou dans la boîte aux lettres de la mairie de Puy de Serre (pas de retour par mail).
Contact: 02.51.00.43.37 ou accueil@puydeserre.fr



ECOLE
 ECOLE PUBLIQUE Les 4 Vents Site PUY DE SERRE
 ECOLE PUBLIQUE Les Galibots Site FAYMOREAU



Dossier services péri-scolaires 2026/2027

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-joint le dossier d'inscription péri-scolaire 2026/2027 à remplir obligatoirement avec le plus grand soin comme chaque année afin de prévoir l'organisation pour la rentrée de Septembre 2026.

- La fiche de renseignements et d'inscription (**page 1 à 4 à nous retourner impérativement avant le 23/06/2026**), accompagnée de l'attestation individuelle d'assurance.
- Les règlements du restaurant scolaire et de la garderie (**à conserver**)
- Les informations concernant le transport scolaire ALEOP (**à conserver**)

Nous vous rappelons que les inscriptions sont à renouveler chaque année.

Pour bénéficier des services de garderie ou de restauration scolaire, chaque enfant doit y être inscrit (même pour une rentrée en cours d'année). Si l'enfant n'est pas inscrit ou réinscrit (chaque année) il ne peut être confié aux services péri-scolaires.

A nous transmettre avant septembre pour assurance sur année scolaire et pour décembre 2026 pour assurance sur année civile.

Le retour du dossier doit être retourné impérativement à la mairie de Puy de Serre au plus tard le **23/06/2026**. Tout dossier arrivé après cette date ou incomplet ne sera pas pris en compte pour l'effectif d'inscription au repas du restaurant scolaire pour la 1^{ère} semaine de la rentrée de septembre 2026.

Le dossier d'inscription péri-scolaire du RPI est à votre disposition sur le site de la commune.

Merci de votre compréhension,

Vous en remerciant par avance

La mairie de Puy de Serre

